



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Agence Française de Développement

**Attestation de l'un des Commissaires aux comptes de l'Agence
Française de Développement sur les informations relatives à
l'adossement, au 31 décembre 2018, des fonds levés dans le cadre des
émissions obligataires Climate Bonds**

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12
Ce rapport contient 11 pages dont 7 pages d'annexe



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Agence Française de Développement

Siège social : 5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12

Attestation de l'un des Commissaires aux comptes de l'Agence Française de Développement sur les informations relatives à l'adossement, au 31 décembre 2018, des fonds levés dans le cadre des émissions obligataires Climate Bonds

Monsieur le Directeur Général,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'Agence Française de Développement (l'« **AFD** ») et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives à l'adossement, au 31 décembre 2019, des fonds levés dans le cadre des émissions obligataires Climate Bond respectivement du 17 septembre 2014, du 15 novembre 2017 et du 10 septembre 2018 (les « **Emissions** »), d'un montant total de 2 250 000 000 euros, figurant dans le document ci-joint, intitulé « **Reporting Climate bond au 31 décembre 2019** » et établi conformément aux termes et conditions aux contrats d'émission (les « **Contrats d'Emission** »).

Ce document, destiné à l'information des porteurs des titres obligataires des Emissions, fait ressortir un adossement des fonds levés à des projets éligibles au 31 décembre 2019 d'un montant de 4 379 000 000 d'euros.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité, à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les méthodes et les critères d'éligibilité utilisés pour établir ces informations sont précisés dans le document ci-joint.

Il nous appartient de nous prononcer :

- sur la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des critères des projets éligibles mentionnés dans le document ci-joint, avec les critères d'éligibilité définis dans les Contrats d'Emission (les « **Projets Eligibles** ») ;
- sur la correcte ventilation des encours en millions d'euros sur les Projets Eligibles en fonction de leur finalité climatique et de leur zone géographique, tels que définis en annexe des Contrats d'Emission ;
- sur la concordance des encours en millions d'euros des Projets Eligibles mentionnés dans le document ci-joint avec la comptabilité ou les éléments sous-tendant la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2019 ;

- sur le montant des encours en millions d'euros des Projets Eligibles au regard du montant des fonds obtenus via les Emissions.

Il ne nous appartient pas en revanche :

- de remettre en cause les critères d'éligibilité définis en annexe des Contrats d'Emission et, en particulier, de donner une interprétation des termes des Contrats d'Emission ;
- de nous prononcer sur la gestion du produit net du montant des émissions en attendant l'allocation des fonds ;
- de nous prononcer sur l'utilisation des fonds alloués aux Projets Eligibles postérieurement à leur allocation ;
- de nous prononcer sur le management responsable des projets financés par l'AFD.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons effectué, conjointement avec l'un des Commissaires aux comptes, les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés de l'AFD pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 arrêtés le 26 février 2020 par le Directeur Général conformément à l'article R.516-14 du code monétaire et financier. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels et consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination de ces informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif, et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément. Ces comptes annuels et consolidés, approuvés par le conseil d'administration du 2 avril 2020, ont fait l'objet de nos rapports en date du 27 mars 2020.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes consolidés en date du 27 mars 2020.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté, par sondages sur la base d'un échantillon de projets représentatifs, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par l'AFD pour déterminer les informations figurant dans le document ci-joint ;
- vérifier la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des Projets Eligibles mentionnés dans le document ci-joint avec les critères d'éligibilité, tels que définis en annexe des Contrats d'Emission ;



Agence Française de Développement

*Attestation de l'un des Commissaires aux comptes de l'Agence Française de Développement sur les informations relatives à l'adossement, au 31 décembre 2018, des fonds levés dans le cadre des émissions obligataires Climate Bonds
10 juillet 2020*

- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs de l'état établi par la direction concernant le montant en millions d'euros des encours au 31 décembre 2019 par secteur, zone géographique (pays) et typologie du projet (Atténuation et/ou Adaptation aux effets du dérèglement climatique) ;
- vérifier la concordance des informations relatives aux encours au 31 décembre 2019 par secteur et pays apparaissant dans le document établi par la direction avec les données sous-tendant la comptabilité et le système de gestion des prêts GCF ;
- vérifier que le montant total en millions d'euros des encours au 31 décembre 2019 des Projets Eligibles correspond *a minima* au montant des fonds obtenus via les Emissions.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler :

- sur la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des critères des Projets Eligibles mentionnés dans le document ci-joint, avec les critères d'éligibilité définis dans les Contrats d'Emission ;
- sur la concordance des encours des Projets Eligibles mentionnés dans le document ci-joint avec la comptabilité ou les éléments sous-tendant la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2019 ;
- sur le montant des encours des Projets Eligibles par rapport au montant des fonds levés lors des Emissions.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'AFD, notre responsabilité à l'égard de l'AFD est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris les porteurs des titres obligataires Climate Bond, étant précisé que nous ne sommes pas partie aux Contrats d'Emission. Nous ne pourrions être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant ou de l'exécution des Contrats d'Emission ou en relation avec celui-ci.



Agence Française de Développement

*Attestation de l'un des Commissaires aux comptes de l'Agence Française de Développement sur les informations relatives à l'adossement, au 31 décembre 2018, des fonds levés dans le cadre des émissions obligataires Climate Bonds
10 juillet 2020*

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 10 juillet 2020

KPMG S.A.

Anne Garans
Associée
Sustainability Services

Pascal Brouard
Associé

Annexe : Reporting Climate Bond 2019

Les passifs et actifs climat

Les données du présent reporting sont arrêtées au 31 décembre 2019.

Les émissions obligataires

Le montant des trois émissions climat de l'AFD s'élève au total à 2,250 Mds€, et répond aux caractéristiques financières suivantes :

En complément, l'AFD a émis un *Climate Bond* en février 2020. Il intégrera le portefeuille de passif climat au 31/12/2020.

ISIN	Émission	Maturité	Devise	Montant	Coupon
XS1111084718	17/09/2014	17/09/2024	EUR	1 Md	1,38 %
FR0013296373	15/11/2017	15/11/2023	EUR	750 M	0,13 %
FR0013365376	10/09/2018	31/10/2025	EUR	500 M	0,5 %
				2,25 Mds	
FR0013483526	10/02/2020	25/03/2025	EUR	1 Md	0 %

Le portefeuille d'actifs

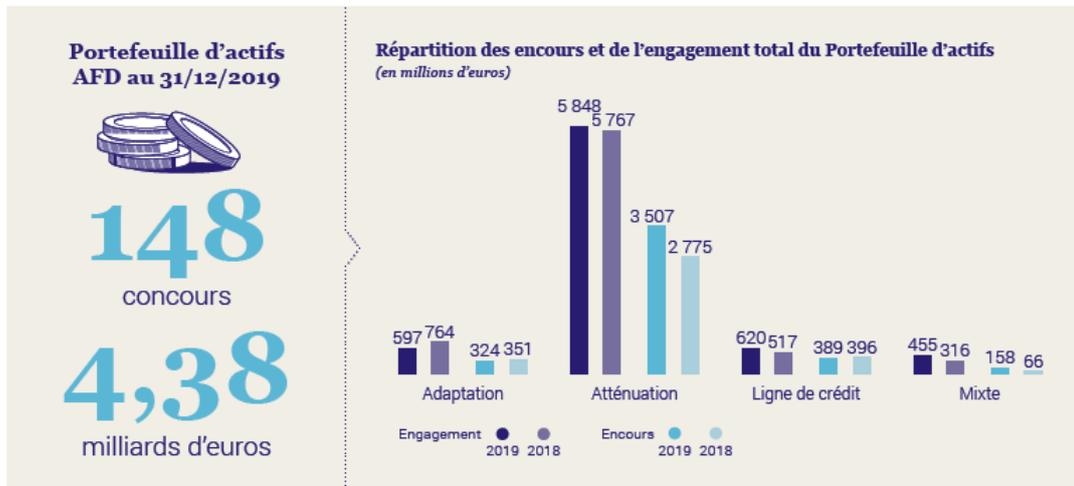
Au 31 décembre 2019, le portefeuille d'actifs est composé de 148 concours pour un encours de 4 378 689 954 € sur un engagement total de 7 520 242 750 €. Deux prêts correspondent à des Prêts de Politiques Publiques pour un encours de 232 047 857 €. Ils sont pour leur intégralité incorporés à la catégorie atténuation.

À ces 148 concours identifiés et adossés au portefeuille d'actifs au 31 décembre 2019, pourront s'ajouter 38 concours éligibles qui sont signés mais pour lesquels aucun décaissement n'a encore eu lieu.

Répartition de l'encours de Portefeuille d'actifs par typologie

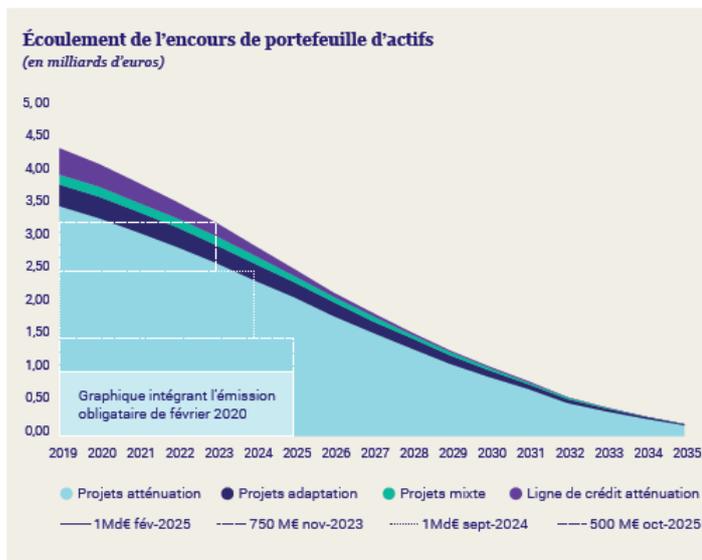
	2019		2018	
	Nombre de concours	Encours (EUR)	Nombre de concours	Encours (EUR)
Adaptation	17	323 871 615	17	351 477 848
Atténuation	110	3 507 445 400	96	2 775 312 993
Ligne de crédit (atténuation)	12	389 154 406	8	396 194 973
Mixte	9	158 218 533	7	66 025 485
TOTAL	148	4 378 689 954	128	3 589 011 299

LES PASSIFS ET ACTIFS CLIMAT



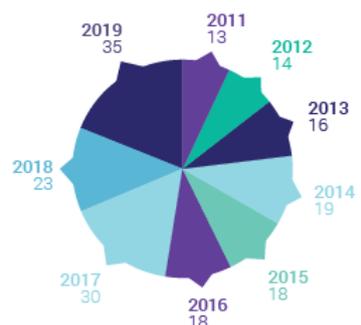
Vue projetée du portefeuille d'actifs et des émissions obligataires

Au 31 décembre 2019, les émissions obligataires représentent 63 % de l'encours des actifs éligibles. Pour rappel l'engagement pris par l'AFD est de ne pas dépasser 75 % de l'encours des actifs éligibles.



Répartition par année de signature

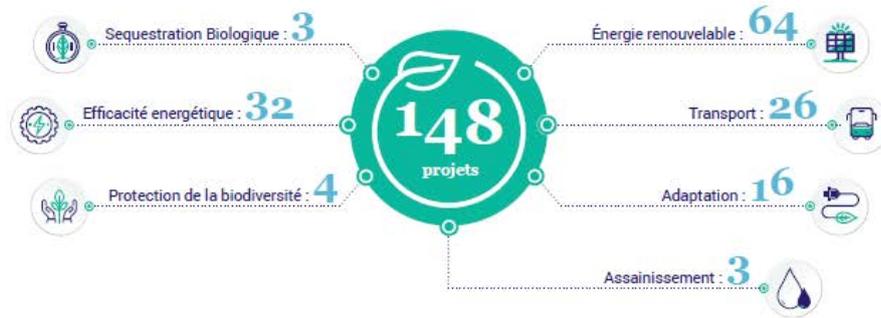
L'ensemble de ces 186 concours représente un engagement total de 8 869 684 648 €. La répartition de cet engagement par année de signature est la suivante :



Les concours octroyés par l'AFD ont des durées de décaissement qui peuvent aller jusqu'à 7 ans avec une moyenne de décaissement total autour de 3 ou 4 ans. C'est pourquoi les concours octroyés sur une année N ne sont dans la plupart des cas pas décaissés en totalité dans cette même année.

Répartition des concours par secteurs

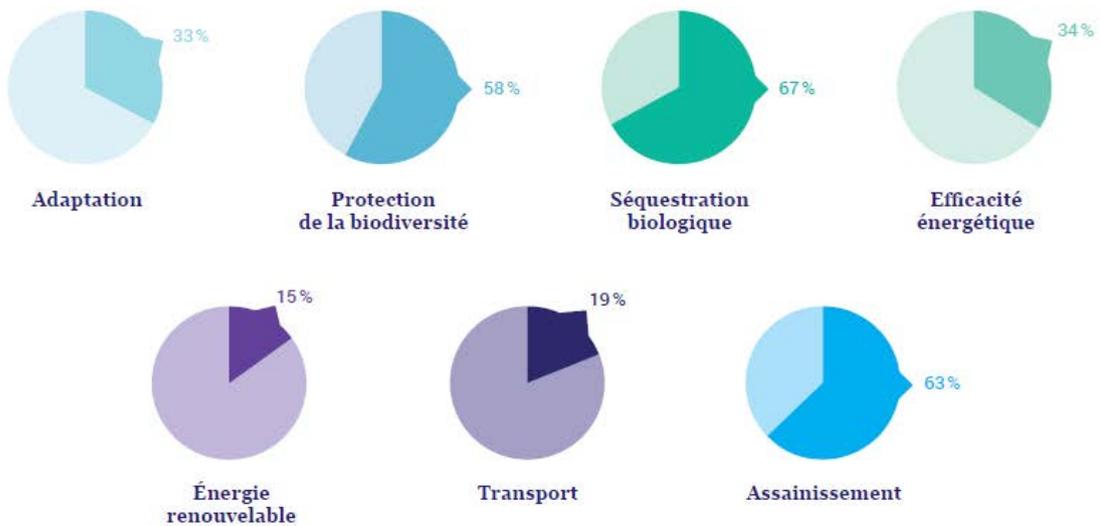
Nombre de concours par secteur



Engagement vs Montant global par projet

Le groupe AFD est très régulièrement amené à co-financer des projets avec d'autres bailleurs. La part financée par l'AFD agrégée au niveau du portefeuille d'actifs climat se décompose comme illustré ci-dessous.

Sont indiqués les pourcentages des financements apportés par l'AFD au regard du financement total du projet.

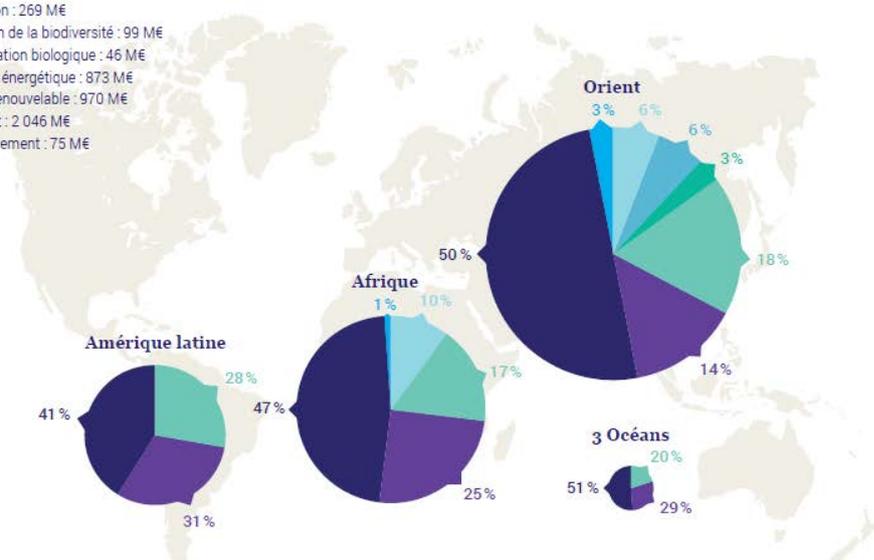


LES PASSIFS ET ACTIFS CLIMAT

Répartition des encours par zones géographiques et secteurs

Nombre de projets = Encours (EUR)	Adaptation	Protection de la biodiversité	Séquestration biologique	Efficacité énergétique	Energie renouvelable	Transport	Assainissement	TOTAL
Afrique	8=136 854 143	1=587 003		9=218 678 311	16=327 862 942	7=611 290 032	1=16 470 221	42=1 311 742 651
Amérique latine				3=277 437 854	25=306 666 646	5=395 683 930		33=979 788 430
3 Océans				4=62 399 961	7=90 958 497	2=157 364 904		13=310 723 362
Orient	8=132 017 473	3=98 739 938	3=46 472 026	16=314 577 265	16=244 519 386	12=881 290 223	2=58 819 200	60=1 776 435 510
TOTAL	16=268 871 615	4=99 326 940	3=46 472 026	32=873 093 391	64=970 007 472	26=2 045 629 089	3=75 289 421	148=4 378 689 954

- Adaptation : 269 M€
- Protection de la biodiversité : 99 M€
- Séquestration biologique : 46 M€
- Efficacité énergétique : 873 M€
- Énergie renouvelable : 970 M€
- Transport : 2 046 M€
- Assainissement : 75 M€



Énergies renouvelables



Transports





Agence Française de Développement

*Attestation de l'un des Commissaires aux comptes de l'Agence Française de Développement sur les informations relatives à l'adossement, au 31 décembre 2018, des fonds levés dans le cadre des émissions obligataires Climate Bonds
10 juillet 2020*

Répartition de l'économie de CO₂ (en tonnes et par an) par régions et secteurs géographiques

	Protection de la biodiversité	Séquestration biologique	Efficacité énergétique	Énergie renouvelable	Transport	Assainissement	TOTAL
Afrique	39 000		1 801 222	3 718 000	272 930	30 000	5 861 152
Amérique latine			154 000	2 547 348	109 619		2 810 967
3 Océans			130 884	180 300	58 000		369 184
Orient	817 000	300 000	2 207 201	2 987 927	743 000	20 000	7 075 128
TOTAL	856 000	300 000	4 293 307	9 433 575	1 183 549	50 000	16 116 431

Projets Adaptation

Les projets adaptation contribuent à réduire la vulnérabilité des biens, personnes ou écosystèmes aux impacts du changement climatique. À la différence de l'atténuation, il n'existe pas d'indicateur quantifié « simple » permettant de mesurer l'impact des actions financées en termes d'adaptation au changement climatique. L'AFD a défini des « méta indicateurs » afin de mesurer les résultats de développement attendus. Parmi ces indicateurs on retrouve l'indicateur « Nombre de bénéficiaires totaux du projet » qui est défini pour mesurer à la fois les bénéficiaires directs et indirects des projets et l'indicateur « Le nombre d'équivalents temps plein créés ou maintenus » qui mesure le nombre d'équivalents temps plein directs créés ou maintenus par l'intervention de l'AFD. En complément, les descriptifs des projets adaptation adossés aux émissions climat sont disponibles sur le site internet de l'AFD.

Année de signature	Pays	Description	Secteur adaptation	Observations	Encours au 31/12/2019	Engagement (en euros)	Méta-indicateur	
							Types	
2015	BANGLADESH	Développement durable de l'alimentation en eau de Dacca	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3770	12 788 630	73 195 725	4 300 000	bénéficiaires
2015	JORDANIE	Le projet vise à assurer le prélèvement de l'eau dans la vallée du Jourdain, son traitement et son pompage	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3265	38 297 114	38 297 114	1 640 000	bénéficiaires
2013	CAMBODGE	Appui aux acteurs de la politique sectorielle hydro agricole	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3611	20 000 000	20 000 000	9 800	bénéficiaires
2017	CAMBODGE	Appui aux acteurs de la politique sectorielle hydro agricole	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3611	1 000 000	1 000 000	9 800	bénéficiaires
2018	CAMBODGE	Gestion des ressources en eau et transition agro-écologique dans les périmètres irrigués au Cambodge	●	https://www.afd.fr/fr/wkgeneratepdf_file/11149	55 000 000	55 000 000	50 000	bénéficiaires
2016	MAROC	Améliorer le rendement des réseaux d'eau potable	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3667	1 500 000	34 000 000	400 000	bénéficiaires
2017	MAROC	Projet de développement de l'irrigation et d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/9426	20 000 000	40 000 000	5 500	bénéficiaires
2017	MAROC	Une ligne de crédit bleue pour protéger la ressource en eau	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/9424	3 000 000	10 000 000	4 000	emplois maintenus
2012	TUNISIE	Amélioration du service d'alimentation en eau potable de la population tunisienne sur l'ensemble du territoire national	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3480	36 923 077	40 000 000	660 000	bénéficiaires
2016	TUNISIE	Développement des territoires ruraux	●	disponible prochainement	5 000 000	50 000 000	28 429	bénéficiaires
2014	TUNISIE	De meilleurs réseaux d'assainissement pour les quartiers populaires	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3482	30 000 000	30 000 000	110 000	bénéficiaires
2017	TUNISIE	Financement du programme de sécurisation et de renforcement des infrastructures de transfert des eaux du Nord pour les régions du Sahel et Sfax	●	disponible prochainement	9 000 000	60 000 000	1 470 000	bénéficiaires
2012	VIET-NAM	Prévenir les inondations dans les bassins du Mékong et du Dong Nai	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3346	15 140 965	20 000 000	100 000	bénéficiaires
2011	VIET-NAM	Renforcement des ressources en eau et réhabilitation des systèmes irrigués	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3470	18 461 538	20 000 000	500 000	bénéficiaires
2015	VIET-NAM	Infrastructures hydro-agricoles dans la province de Binh Dinh et de Hung Yen	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3347	13 245 646	18 800 000	63 000	bénéficiaires
2016	VIET-NAM	Lutte contre la montée des eaux dans les provinces de Ninh Binh, Ha Tinh et Can Tho	●	https://www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3268	13 083 578	52 500 000	35 676	bénéficiaires
2011	AFRIQUE DU SUD	Sécuriser l'approvisionnement en eau de la région de Durban	●	https://www.afd.fr/vi/print/pdf/node/8017	31 431 066	34 801 447	5 000 000	bénéficiaires

● Prévention et gestion des risques

● Eau et assainissement

● Agriculture et ressources naturelles